



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF : pensions de réversion

Question écrite n° 21438

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les problèmes liés aux pensions de réversion des retraités du rail. Elle lui rappelle que le Gouvernement avait reconnu en octobre 2012 à l'occasion d'une rencontre avec les représentants des cheminots, que le niveau de certaines d'entre elles n'était pas assez élevé. C'est d'autant plus dommageable que ces pensions de réversions forment parfois l'essentiel du revenu du conjoint survivant qui se retrouve dans certains cas fortement fragilisé par les conséquences matérielles qui découlent de cette perte. Elle estime qu'une telle situation se doit d'être corrigée, aussi elle lui demande, compte tenu de l'intérêt manifesté en octobre par le Gouvernement, quelles mesures elle compte prendre et sous quels délais concernant les pensions de réversion des retraités du rail.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21438

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2949